

# Présentation

---

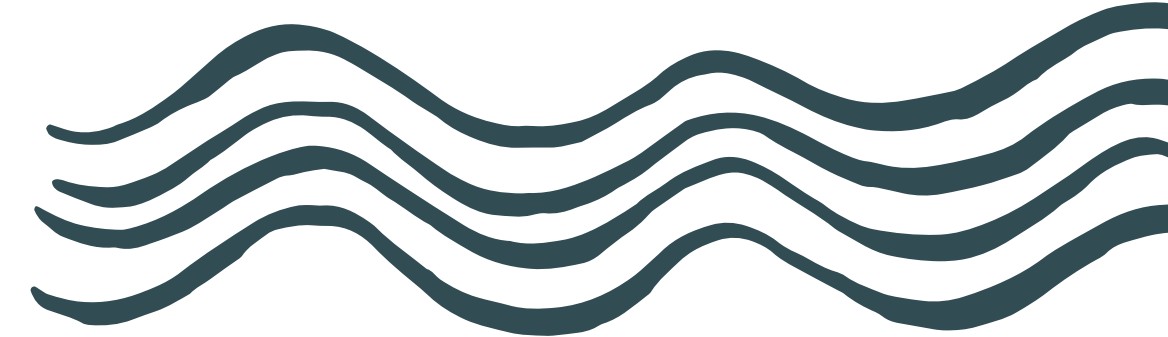
# PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT

---

05 58 82 49 43

2 avenue de la Gare  
40200 Mimizan





# LE TERRITOIRE

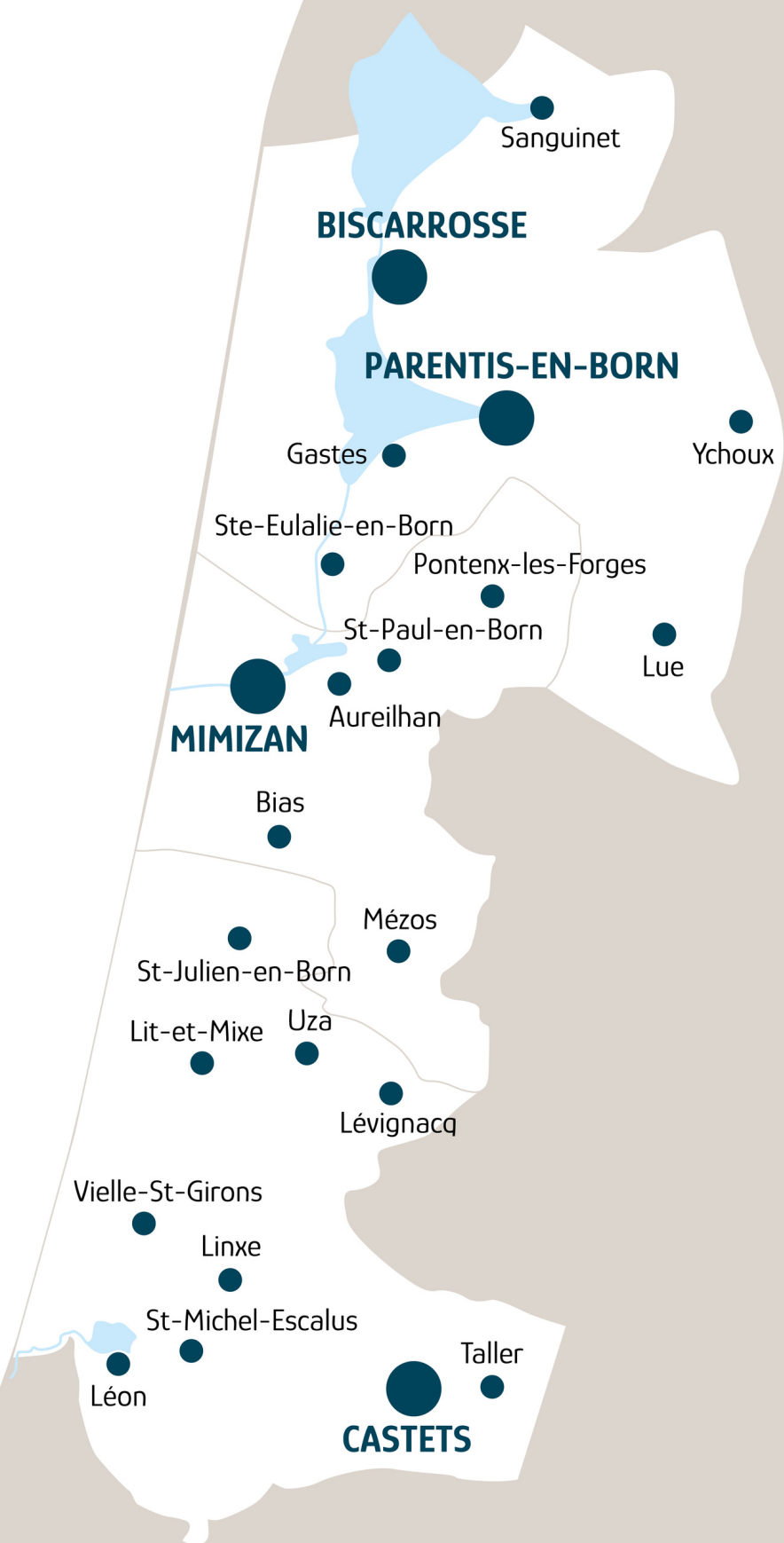
**23 COMMUNES, 3 EPCI, 1 TERRITOIRE DE PROJET**

**Le Pays Landes Nature Côte d'Argent s'étend sur les deux tiers du littoral landais.**

Une chaîne de lacs courant de Biscarrosse à Léon longe une véritable côte d'argent reliant, le Bassin d'Arcachon au Pays Basque.

Le Pays regroupe les **Communautés de Communes des Grands Lacs, de Mimizan et de Côte Landes Nature**, soit **23 communes**. Le territoire compte plus de **54 000 habitants**.

Les nombreux espaces naturels (forêt de pins maritimes, océan et lacs) et culturels témoignent d'un **territoire rural à forte valeur patrimoniale**.



# LE PROJET DE TERRITOIRE

## UN TERRITOIRE RÉSILIENT TOUTE L'ANNÉE

Avoir un **projet de territoire**, c'est construire un chemin conduisant vers un futur souhaité.

Un projet de territoire (une stratégie) comprend **des priorités partagées et retenues en réponses aux enjeux et besoins du territoire**.

Notre projet de territoire est **une stratégie de développement solidaire et partagée** avec nos communautés de communes et nos habitants afin d'ancrer de véritables transitions dans des réalisations concrètes.

**+ d'infos**

Veritable **feuille de route**, il permet au Pays d'appréhender les **nouveaux enjeux sociétaux** et de **fixer nos ambitions pour les années à venir**. Il se traduit par des actions concrètes et porteuses pour le territoire et constitue le socle de toutes les contractualisations avec les **partenaires financiers** notamment la **Région, l'Etat, le Département, l'Europe et les futurs services mutualisés**.

Les **orientations et priorités** sont définies par son **Comité syndical**.

Le Pays LNCA rend aussi possible la **mutualisation et la coopération** entre les acteurs publics et privés **via le Conseil de développement porté par le Pays**.



# LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

## LIEU DE DIALOGUE & DE PROPOSITIONS CITOYENNES

Le conseil de développement, composé de personnes **bénévoles impliquées dans la vie locale**, est un **lieu de dialogue et de propositions citoyennes**.

Institué par la loi, il est créé à l'échelle des territoires de projets – de manière obligatoire dans les PETR et les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

Ses travaux collectifs ont pour vocation de **faire des propositions et d'alimenter les réflexions des élus**.

Le Conseil de développement peut être saisi par le PETR ou saisir celui-ci en proposant un sujet qui semble refléter une attente de la population.

Le Conseil de développement est :

- Un outil au service du projet de territoire
- Une instance de propositions
- Un espace d'expression démocratique
- Un lieu de formation et d'information
- Une cellule de recherche et de développement du territoire (prospection)
- Rôle d'évaluation



**+ d'infos**



developpement@payscotedargent.com



# INGÉNIERIE TERRITORIALE

## LEVIER INDISPENSABLE AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

### TECHNIQUE FINANCIÈRE

**L'ingénierie territoriale** : « Ensemble des moyens humains, des méthodes et des missions concourant à l'élaboration et à la **conduite d'un projet** territorial, ainsi qu'à la définition, au montage et à la mise en œuvre d'actions ». Gilles Rey Giraud (A question technique, réponse politique, ETD).

L'ingénierie territoriale signifie le souci d'alors, d'**assembler**, de **coordonner** les différents niveaux d'action territoriale, de **mutualiser** les ressources et différents acteurs du territoire (publics comme privées)

Dans le contexte actuel où tous les acteurs, quelle que soit leur échelle d'intervention, sont confrontés à la nécessité de répondre aux urgences économiques, sociales, environnementales tout en étant économes dans l'utilisation des deniers publics, il est impératif d'aborder la question de l'ingénierie territoriale de manière globale.

En effet, le développement territorial s'appuie sur une combinaison de plusieurs fonctions d'ingénierie : stratégique, technique, opérationnelle, financière, juridique, participative...

Le PETR **accompagne les porteurs de projets** qu'ils soient **publics ou privés** et favorise la mise en réseau de l'ensemble de ses acteurs pour un développement équilibré et durable du territoire.

Il anime, gère un certain nombre de contrats avec ou sans enveloppe budgétaire allouée : CRTE, CDT, LEADER/OS5

le PETR accompagne les communes, communautés de communes, associations, ...dans le **montage de leurs projets**, la **recherche de financements** et la **mise en relation**.





# ACTIONS & SERVICES

Accompagner les acteurs du territoire dans le développement local

## DISPOSITIFS D'AIDES

**Programme  
LEADER**  
Europe

**CRTE**  
Etat / Département

**CDT**  
Région

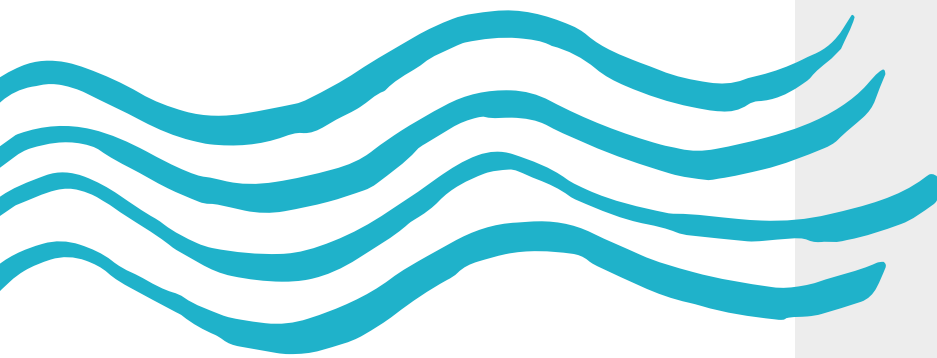
## MOBILITE DURABLE

**COM**  
Animation  
Coordination

## NOMAD'

**Plateforme**  
Emploi  
Logement  
Services  
Formation





# LEADER

Liaison Entre  
Actions de  
Développement  
de l'Economie  
Rurale

Europe



LEADER est un **outil de développement rural** financé par les FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural)

Le programme LEADER **soutient les projets** ayant un caractère "pilote" à destination des **zones rurales**, fondés sur :

- Une stratégie locale de développement
- **Un partenariat local public-privé** chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de développement et rassemblé au sein du **Groupe d'Action Local (GAL)**
- Une approche ascendante
- **Une approche globale "multisectorielle"** qui présente une interaction entre acteurs et projets issus de différents secteurs de l'économie des espaces ruraux
- La mise en oeuvre d'approches **innovantes** et de projets de **coopération** entre territoire

## Les 7 fondamentaux de l'approche LEADER



+ d'infos

 [leader@payscotedargent.com](mailto:leader@payscotedargent.com)





# CRTE

---

Contrat de  
Relance et de  
Transition  
Écologique

Etat Département

---



En **2021**, le contrat de ruralité laisse place au Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE).

Le CRTE a pour objectif d'**accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets** concrets contribuant à la **transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires** (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière **transversale et opérationnelle** dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de **relation privilégiée entre l'Etat et les collectivités territoriales**, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE).

Le gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

**Les CRTE s'inscrivent :**

- **Dans le temps court du plan de relance économique et écologique** avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- **Dans le temps long** en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la **transition écologique** et la **cohésion territoriale**.

+ d'infos



direction@payscotedargent.com  
vtaplnc@gmail.com







# CDT

---

Contrat de  
Développement  
et de Transition

Région

---



La **Région Nouvelle Aquitaine**, avec la contractualisation, mène une **politique volontariste d'aménagement du territoire** favorisant la cohésion et les liens urbain-rural.

Le dialogue territorial est construit autour du **Contrat de Développement et de Transitions (CDT)** visant à l'accélération de projets de développement répondant à des **enjeux de transition et d'attractivité pour la période 2023-2025**.

Ce contrat facilite la **mise en place d'orientations stratégiques partagées** afin de répondre aux enjeux actuels.


Le **CDT** a de multiples **objectifs** dont :

- Accompagner et apporter un **soutien** aux **porteurs de projets privés et publics**
- Mobiliser un **maillage de proximité** pour l'action régionale

- Contribuer à la territorialisation de la **feuille de route régionale Néo Terra**
- **Valoriser les atouts des territoires** et renforcer leur attractivité
- Miser sur les **projets des territoires ruraux**
- Favoriser les **coopérations territoriales**
- Apporter un appui renforcé aux territoires les plus vulnérables sur le plan socio-économique

Sa mise en oeuvre passe par la **co-construction** entre les divers acteurs et intervient dans plus d'une dizaine de **domaines** : tourisme, alimentation durable, énergie-climat, environnement, tiers lieu, mobilité...

+ d'infos

 [direction@payscotedargent.com](mailto:direction@payscotedargent.com)  
[vtaplnc@gmail.com](mailto:vtaplnc@gmail.com)



# COM

Contrat  
Opérationnel de  
Mobilité

Région

Communautés de  
Communes



La **mobilité** est l'un des enjeux majeurs du Pays Landes Nature Côte d'Argent.

En **2020**, le Pays a organisé un séminaire "Transport et Mobilité" portant sur le cadre législatif de la mobilité quotidienne. Les élus et les acteurs ont engagé un travail qui s'est concrétisé avec la **réalisation d'une étude mobilité et l'adoption d'un plan d'actions**.

Le **Pays** a pour **objectif** :

- **de promouvoir le développement d'alternatives à l'autosolisme** avec la mise en place de diverses solutions de mobilité (intermodalité, covoiturage, vélo, déplacements à pieds, transport solidaire) ;
- **d'accompagner les différents acteurs** (actifs, saisonniers, touristes, jeunes, seniors, entreprises, collectivités...) afin qu'ils testent et adoptent ces nouvelles solutions de mobilités ;

- **de mutualiser les animations** en faveur de la mobilité durable afin qu'elles touchent un public le plus large possible ;
- **de mettre en cohérence les différentes actions et diffuser les bonnes pratiques** à l'échelle du Pays.

Le Pays assure le **suivi des contractualisations** autour de la **mobilité** et la **veille financière**.



+ d'infos



[mobilite@payscotedargent.com](mailto:mobilite@payscotedargent.com)





# NOMAD'

Plateforme de services (emploi, logement, droit du travail) pour l'emploi saisonnier



Pour mieux **prendre en compte l'activité économique saisonnière sur notre territoire** et apporter des réponses claires et adaptées aux employeurs, aux salariés et aux demandeurs d'emploi, **les élus locaux ont pris l'initiative de créer la plateforme de services : Nomad'**.

NOMAD' propose **différents accompagnements en saison et à l'année** pour répondre de manière efficace aux activités économiques davantage impactées par les saisons : **Tourisme, agro/agri-alimentaire....**

**Aboutissement d'une approche territoriale et collective**, labellisée "Maison des Saisonniers", elle a pour objectifs de **favoriser des réponses adaptées aux besoins des salariés et leurs employeurs.**

## Les principales actions du service NOMAD' :

- Agir sur les **conditions de travail**
- Soutenir l'**emploi** et la **formation**
- Mobiliser des **solutions d'hébergements et de déplacements**
- Prévenir les **risques professionnels**
- Permettre et encourager l'**accès à la santé** pour tous les saisonniers



+ d'infos



[nomad@payscotedargent.com](mailto:nomad@payscotedargent.com)

[nomadsaison@payscotedargent.com](mailto:nomadsaison@payscotedargent.com)







# CONTACT

---

2 avenue de la Gare  
40200 Mimizan

05 58 82 49 43

[contact@payscotedargent.com](mailto:contact@payscotedargent.com)  
[gestionnaire@payscotedargent.com](mailto:gestionnaire@payscotedargent.com)

